

Licence Sciences de la vie (LSV)

Enseignement à distance en Sciences (EADS)

Objectifs de la formation

Le parcours «Sciences de la vie » a pour objectif de former des étudiants dans les domaines de la Biologie en développant des connaissances disciplinaires sur le vivant et d'acquérir des compétences transverses et interdisciplinaires.

Le Portail Louis Pasteur désigne la 1ère année de la mention Sciences de la Vie (SV) et comporte des enseignements généraux de biologie, géologie, chimie, mathématique et physique.

La L2 SV comprend notamment un tronc commun disciplinaire (biochimie, biologie cellulaire, génétique moléculaire, bioinformatique). Le choix des options devra se faire notamment en accord avec l'orientation en L3. En effet, dans cette 3e année de Licence Sciences de la Vie les étudiants auront le choix de se spécialiser soit vers un bloc d'options « Physiologie » soit vers un bloc d'options « Population, Génomique et évolution ». (Cf tableau pour les détails des UE).

Le but de la formation est de comprendre le vivant de façon intégrée en s'appuyant sur des connaissances moléculaires et cellulaires, pour en caractériser le fonctionnement à l'échelle des organismes et des écosystèmes. Cette formation s'appuie sur des pédagogies innovantes utilisant les derniers résultats de la recherche scientifique et les analysant de façon approfondie. Elle permet également de travailler en équipe (à travers un stage obligatoire ou un travail de création d'activité).

La formation facilite l'acquisition de compétences transversales (apprentissage des langues, outils de communication, techniques de recherche d'emploi, sensibilisation aux Sciences de la Durabilité). Le parcours permet à l'étudiant :

- D'avoir une formation théorique et pratique dans les domaines les plus récents de la physiologie humaine ou en biologie des populations et génomique selon la spécialisation choisie en L2 et L3.
- D'acquérir la capacité à observer, faire des hypothèses, expérimenter, analyser, et finaliser un projet.

Tout au long de son cursus, l'étudiant développe des compétences qui lui permettent de mettre en adéquation sa formation et son projet professionnel.

Conditions d'accès

La première année de licence de Sciences de la vie s'effectue au sein du portail Pasteur.

Pour les titulaires d'un baccalauréat français, le dossier de candidature en L1 s'effectue via la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>) et est soumis aux conditions d'admission du portail choisi.

Pour l'inscription en Licence Sciences et Technologies, le baccalauréat scientifique, sans être obligatoire, est fortement conseillé pour rendre significatives les chances de réussite.

L'admission en L2 ou L3 est de plein droit pour un étudiant ayant validé respectivement 60 ou 120 crédits (ECTS) d'une licence, du même parcours, à l'université d'Aix-Marseille. Toutefois, accéder à l'enseignement à distance lorsque l'étudiant est préalablement inscrit en présentiel ne peut se faire qu'après examen du dossier déposé sur la plateforme eCandidat dans le respect des délais de candidature (<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

L'admission en L2 ou L3 est également possible sur examen du dossier pour les étudiants issus :

- d'une autre Licence
- d'une formation pour un BTS ou DUT
- de PACES
- de CPGE
- d'une école d'ingénieurs

Les démarches de candidature s'effectuent en ligne via l'application

eCandidat (<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

L'accès à internet est obligatoire pour suivre et valider les UEs en L2 et L3, et devient donc une condition pour l'inscription dès la L1.

Débouchés et poursuites d'études visés

Le parcours Sciences de la Vie permet d'accéder aux masters de Biologie d'AMU et à tout autre master dans le domaine de la Biologie. Il ouvre tout particulièrement sur le Master Biologie Intégrative Physiologie, le Master Bioinformatique, le Master Biologie structurale et Génomique, le Master Biodiversité Écologie Évolution (qui est également proposée en télé-enseignement) et au Master Biologie Santé.

Durée des études et organisation des enseignements

Chaque formation proposée par l'Enseignement à Distance en Sciences (EADS) est composée d'Unités d'Enseignement (UE), de 1 à 6 crédits (ECTS) pour un total de 60 crédits par année. Elle est encadrée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille.

Les enseignements des différentes UE sont organisés suivant un calendrier annuel. Chaque UE est composée généralement de plusieurs envois (de 1 à 5). Les envois sont disponibles sur AMETICE (<https://ametice.univ-amu.fr>) la plateforme pédagogique d'AMU. Ils sont composés des cours, TD et TP selon l'UE. Des devoirs sont à rendre régulièrement pour les UE dans lesquels un contrôle continu est organisé.

Pour le L1 et L2, les envois de chaque UE sont étalés sur l'année entre octobre et mai.

Pour l'année L3, les semestres S5 et S6 sont séparés. Les envois de S5 sont entre septembre et décembre, et ceux de S6 sont entre janvier et mai.

Les UE sont regroupées en Bloc de Compétence et Connaissances (BCC). Les UEs de même BCC d'une année se compensent, mais il n'y a pas de compensation entre BCC.

La totalité des cours et des TD et certains TPs se font à distance.

La présence à l'Université d'Aix-Marseille est obligatoire pour les travaux pratiques et les examens finaux.

Modalités d'inscription

Se reporter à la procédure générale d'inscription décrite sur le site du EADS (<https://sciences.univ-amu.fr/fr/formation/ctes-formation-distance>) et prendre en compte les modalités spécifiques suivantes :

“Etudiants” (passent les examens et doivent faire les TP)

Une inscription administrative est prise à l'année.

Une inscription pédagogique est prise à chacune des UE.

“Auditeurs libres” (ne passent pas d'examen et ne font pas de TP, mais peuvent faire les exercices et devoirs)

Ils prennent une inscription administrative à l'année (tarif auditeur libre d'AMU) et une inscription pédagogique aux Unités d'Enseignement (UE) de leur choix suivant le statut d'auditeur libre d'AMU. Il est conseillé de prendre l'avis du responsable pédagogique pour l'élaboration de son projet de formation.

Contrôle des connaissances

Sessions d'examen

Un étudiant ne peut se présenter qu'aux épreuves des enseignements auxquels il s'est inscrit pour l'année universitaire en cours ; les épreuves non présentées à la première session peuvent l'être à la seconde.

L1-L2

Deux sessions d'examen sont organisées chaque année.

- la session 1 pour les épreuves de deux semestres (fin mai début juin)
- la session 2 pour les épreuves de deux semestres (fin août début septembre)

8-13 jours ouvrables de présence est nécessaire pour la session de juin et 5 jours en septembre.

En juin, la période des examens et TPs obligatoires est précédée par 3-4 jours des TD/TP optionnels, mais fortement conseillés.

L3

Trois sessions d'examen sont organisées chaque année :

- la session 1 de S5 (janvier)
- la session 1 de S6 (mai/juin)
- la session 2 des deux semestres (fin août début septembre)

5-8 jours ouvrables de présence est nécessaire pour chacune des sessions 1 (janvier et juin) et 5 jours en session 2 (septembre). En session 1, la période des examens et TPs obligatoires est précédée par 1-2 jours des TD/TP optionnels, mais fortement conseillés.

Pour les étudiants résidant hors France métropolitaine, il est possible sous certaines conditions de passer les examens en centre délocalisé d'examens, mais uniquement en seconde session. Des informations plus détaillées seront données en début d'année aux étudiants inscrits sur la plateforme AMETICE.

Les différentes épreuves (jusqu'à 4 par jour + TP/TD) peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus.

Épreuves de contrôle

Un contrôle des connaissances est organisé pour chaque UE de la formation ; il peut comporter un ou plusieurs des éléments notés suivants :

- une épreuve écrite
- des travaux pratiques
- une soutenance orale
- des devoirs en cours d'année (note de contrôle continu)

La note d'UE est calculée à partir de ces éléments selon les modalités propres à chaque UE (voir modalités de contrôles des connaissances-MCC affichées en début d'année sur la plateforme du EADS).

Règles de validation et de progression

Pour les règles de validation et de progression, l'étudiant se référera au [cadrage de l'UFR Sciences](#)

Priorité

En cas d'inscription sur plusieurs niveaux d'un même parcours, la présentation des examens du niveau inférieur est prioritaire.

Schéma des enseignements

	Portail Pasteur (L1 SV) EADS
BCC	Semestre 1 EADS
SLP1K04 (17)	Les notions fondamentales de la chimie, SV, SVT, SSS
	Terre vivante (6)
	Biologie (6)
	Chimie (5)
SLP1K05 (7)	Outils et pratiques pour générer et analyser des données
	Outils mathématiques (4)
	Méthodes et outils pour le champs disciplinaire (3)
SLP1K06 (6)	Valoriser et maturer son parcours en sciences
	Anglais S1 (1)
	Grands enjeux (2)
	Méthodologie du travail universitaire (3)
	Semestre 2 EADS
SLP2K04 (18)	Les notions fondamentales de la chimie, SV, SVT, SSS
	Biologie cellulaire (4)
	Physiologie (4)
	Biochimie (4)
	Biologie moléculaire (4)
	Pratiques expérimentales en biologie (2)
SLP1K05 (6)	Outils et pratiques pour générer et analyser des données
	Physique (3)
	Thermochimie(3)
SLP1K06 (6)	Valoriser et maturer son parcours en sciences
	Anglais S2 (3)
	Projet personnel et professionnel de l'étudiant 1 (3)

* L'étudiant en L1 doit choisir une UE de chaque groupe d'option.

* Nombre de crédits entre parenthèses

	Parcours Science de la vie L2 EAD
BCC	Semestre 3 SV EAD
SSV3K02 (18)	Maîtriser les pratiques et notions en sciences de la vie
	Génétique moléculaire (6)
	Biochimie, réactions cellulaires (6)
	Interactions et dynamique cellulaires (6)
SSV3K03 (6)	Exploiter les outils scientifiques et numériques
	Introduction à la bioinformatique (3)
	Spectroscopie, microscopie et imagerie (3)
SSV3K04 (6)	Valoriser son cursus de formation
	Anglais 3 (3)
	Projet personnel et professionnel de l'étudiant 2 (3)
	Semestre 4 SV EAD
SSV4K03 (9)	Exploiter les outils scientifiques et numériques
	Travaux pratiques intégrés et analyse des données (6)
	Métabolisme et bioénergétique (3)
SSV4K04 (6)	Valoriser son cursus de formation
	Anglais 4 (3)
	Exploration multidisciplinaire d'une question biologique (3)
SSV4K05 (15)	Maîtriser les pratiques et notions en sciences de la vie
	Physiologie cellulaire et adaptative (6)
	Groupe d'options 1 (1 au choix)
	Introduction à l'immunologie (3)
	Introduction à la programmation (3)
	Groupe d'options 2 (1 au choix)
	Introduction à la microbiologie (3)
	Organismes et évolution (3)
	Groupe d'options 3 (1 au choix)
	Introduction à la biologie du développement (3)
Gastronomie moléculaire - de la physicochimie aux aliments (3)	

* L'étudiant en L2 doit choisir une UE de chaque groupe d'option.

* Nombre de crédits entre parenthèses

		Parcours Science de la vie L3 EADS	
		Population, Génomique et Evolution	Physiologie
BCC	Semestre 5 SV : Biologie EADS		
Valoriser son cursus de formation			
SSV5K08 (6)	Anglais 5 (3)	Anglais 5 (3)	
	3PE (3)	3PE (3)	
Maîtriser les pratiques et notions en sciences de la vie			
SSV5K13 (15)	Origine de la vie (3)	Origine de la vie (3)	
	Physiologie1 (6)	Physiologie1 (6)	
	Biologie des populations (6)	Biologie cellulaire (3)	
		Physiologie2 (3)	
Exploiter les outils scientifiques et numériques			
SSV5K14 (9)	Biologie en marche (6)	Biologie en marche (6)	
	Biostatistiques (3)	Biostatistiques (3)	
Semestre 6 SV : Biologie EADS			
Valoriser son cursus de formation			
SSV6K16 (9)	Anglais 6 (3)	Anglais 6 (3)	
	Stage ou TER (6)	Stage ou TER (6)	
Maîtriser les pratiques et notions en sciences de la vie			
SSV6K17 (15)	Biotechnologie (3)	Biotechnologie (3)	
	Évolution-développement (3)	Évolution-développement (3)	
	Hérédité (3)	Hérédité (3)	
	OMICS biodiversité (6)	Physiologie3 (6)	
Exploiter les outils scientifiques et numériques			
SSV6K18 (6)	Développement durable (3)	Développement durable (3)	
	DataViz (3)	DataViz (3)	

* L'étudiant en L3 doit choisir entre l'option « **Physiologie** » ou « **Population, Génomique et Évolution** » dès le S5 et ne peut pas changer entre les semestres ni panacher les UEs.

* Le choix entre Stage (SSV6UE3) ou Travail Encadré de Recherche (SSV6UE4) est libre.

La majorité des Unités d'Enseignement du parcours peuvent être transmises par courrier en complément de l'accès par la plateforme.

Néanmoins, l'accès à l'internet est important pour la majorité des UEs et pour la communication entre le EADS et les étudiants. L'accès aux internet est indispensable pour suivre et valider certains UEs en L2 et L3, et devient donc une condition pour l'inscription.